

S'KUCKUCKS BLATTEL

Mai 2006

BULLETIN MUNICIPAL DE WEITERSWILLER

N°11

LE MOT DU MAIRE

LORS DE LA REUNION PUBLIQUE DU 4 FEVRIER 2006, NOUS VOUS AVONS PRESENTE LE PROJET DE REFECTION DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE (R.D.7) DECIDE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL.

LES TRAVAUX CONCERNENT:

- LA REFECTION de la CHAUSSEE, la MISE EN PLACE de TROTTOIRS et de VECLAIRAGE PUBLIC dans la RUE PRINCIPALE à partir de la ROUTE de NEUWILLER (RD14) jusqu'à la ROUTE de WEINBOURG (RD56)
- La mise en souterrain d'une LIGNE ELECTRIQUE E.S. MOYENNE TENSION (après le ROTTELWEG jusqu'à la SALLE POLYVALENTE), la mise en place de 2 TRANSFORMATEURS E.S. et leurs raccordements (la LIGNE ELECTRIQUE aérienne MOYENNE TENSION passant par le MUHLBERG sera démontée)
- La mise en souterrain des lignes FRANCE-TELECOM à partir du N°1 RUE PRINCIPALE jusqu'à la ROUTE de WEINBOURG (RD56)

Le chantier débutera vers le 26 juin 2006 pour une durée approximative de 6 mois. Les travaux dans la partie centrale du village, entre la RUE des JUIFS (N°21 RUE PRINCIPALE) et L'IMPASSE du PRESBYTERE, nécessiteront la mise en place d'une déviation du transit VL et PL du 3 JUILLET au 25 AOÛT 2006. Après le 25 AOÛT, le chantier se déplacera de part et d'autre de la partie centrale du village et la circulation des véhicules VL se fera par alternance (FEUX TRICOLORS). Nous ne manquerons pas de vous informer par "AVIS aux HABITANTS" des dispositions à prendre quant à la circulation des véhicules au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

LE CHOIX des ENTREPRISES, après APPELS D'OFFRES, s'est porté sur:

- ENTREPRISE ADAM de BOUXWILLER pour la VOIRIE
La D.D.E. de BOUXWILLER assurera la MAÎTRISE D'ŒUVRE.
- Le GROUPEMENT D'ENTREPRISES SOBECA et EST-RESEAUX pour le GENIE CIVIL des RESEAUX SECS et VECLAIRAGE PUBLIC
L'ENTREPRISE ECOTRAL de STRASBOURG assurera la MAÎTRISE D'ŒUVRE.
- LA MISSION de COORDINATION Sécurité et protection de la Santé. étant assurée par ADC-EST de ECKBOLSHEIM.

CONSCIENT de la GÊNE OCCASIONNEE par ce chantier, je vous REMERCIE DE VOTRE COMPREHENSION.

Raymond KISTER

Conseil municipal

Nous vous faisons part des principales décisions prises lors des différentes réunions du conseil municipal.

Novembre 2005

- Le Conseil Municipal décide l'adhésion au service informatique du Département pour le traitement des salaires des élus et des employés communaux.

- Le Conseil Municipal décide d'approuver la demande d'intégration du Centre de Première Intervention (C.P.I) de Weiterswiller au Corps Départemental du Service d'Incendie et de Secours (SDIS).

Décembre 2005

- le Conseil Municipal décide l'installation d'une sonorisation dans l'Eglise Protestante par les Ets MEYER de Bouxwiller afin d'améliorer le confort d'écoute lors des cultes et concerts et sollicite la subvention du Département du Bas-Rhin dont peut bénéficier cette installation.

- Le Conseil Municipal adopte, sans observations, l'état d'assiette des coupes concernant la forêt communale pour l'exercice 2007.

- Le Conseil Municipal adopte :

- ∴ le programme des travaux d'exploitation (avec état prévisionnel des coupes)
- ∴ le programme des travaux patrimoniaux et d'accueil du public

concernant la forêt communale pour l'exercice 2006.

Janvier 2006

- Le Conseil Municipal désigne :

☞ M. KISTER Raymond, délégué titulaire

☞ M. ENGEL Jacky, délégué suppléant

pour représenter la Commune au sein du Syndicat d'Eau Potable de la Région de Saverne-Marmoutier auquel elle adhère depuis le 1er janvier 2006.

- Le Conseil Municipal décide d'accorder une remise sur la répartition du produit de la chasse en application de l'article 7 de l'ordonnance du 17 avril 1839.

Cette remise s'élève à 2 % sur les recettes et 2 % sur le montant du produit à répartir et est payable :

- § Au receveur municipal pour le recouvrement et le paiement aux propriétaires fonciers du produit de la chasse.
- § A la secrétaire de mairie pour l'établissement de la liste du produit de la chasse à répartir.

- Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la Fondation du Patrimoine, Délégation Départementale du Bas-Rhin à STRASBOURG.

- Compte tenu des liens qui unissent les villages de Weitersweiler (Pfalz) en Allemagne et Weiterswiller (Alsace) en France depuis quelques années par des rencontres qui ont lieu régulièrement entre les habitants des deux communes, le Conseil Municipal se prononce pour le jumelage entre les deux communes afin :

& de maintenir des liens permanents entre les municipalités de nos communes, de favoriser en tous domaines les échanges entre leurs habitants pour développer par une meilleure compréhension mutuelle le sentiment vivant de la fraternité européenne,

& de conjuguer nos efforts afin d'aider dans la pleine mesure de nos moyens au succès de cette entreprise de paix et de prospérité : l'unité européenne.

Février 2006

- Le Conseil Municipal adopte les comptes administratifs pour 2005 :

Service eau	Exploitation	Investissement
Dépenses	52.530,01 €	245.865,41 €
Recettes	76.959,57 €	178.498,55 €
Solde	24.429,56 €	- 67.366,86 €

Commune	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	195.813,72 €	59.113,15 €
Recettes	460.195,99 €	213.376,91 €
Solde	264.382,27 €	154.263,76 €

- Pour respecter les normes de sécurité lors de manifestations accueillant un public plus nombreux, tels que mariages, concerts ou enterrements, dans l'église protestante, il est proposé, en accord avec la D.R.A.C., Direction Régionale des Affaires Culturelles, de percer une ancienne porte murée (côté Nord) et de la rendre accessible au public.

Le Conseil Municipal décide de confier ces travaux aux entreprises suivantes : Ets BRIWA à Petersbach pour la maçonnerie, Entreprise FRITZINGER à Obersultzbach pour la menuiserie et Entreprise KONRAD à Weiterswiller pour l'électricité et sollicite les subventions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Département du Bas-Rhin dont peuvent bénéficier ces travaux.

- Le Conseil Municipal décide de louer le logement de service de l'école du rez-de-chaussée, à gauche, à M. DOERR Bruno et Melle STEINMETZ Bénédicte à compter du 1^{er} mars 2006.

Mars 2006

- Le Conseil Municipal vote le budget primitif de la Commune pour 2006 :

Section de fonctionnement dépenses et recettes	607.408 €
Section d'investissement dépenses et recettes	1.337.501 €

- Le conseil municipal fixe le taux des contributions directes en les maintenant pour l'année 2006 comme suit :

⇒ taxe d'habitation :	10,95 %
⇒ taxe sur le foncier bâti :	16,47 %
⇒ taxe sur le foncier non bâti :	64,14 %

- Le Conseil Municipal décide de faire effectuer une étude de l'aménagement des abords de l'église protestante et de la confier au Bureau d'Etudes MARZOLFF Franck 17, Grand-rue 67110 GUNDERSHOFFEN, et sollicite la subvention pour étude d'aménagement des abords de monuments classés auprès du Conseil Régional.

- Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention réglant les relations entre la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin et la Commune de Weiterswiller, conformément à la décision prise par le Conseil Général dans le cadre de sa politique de la lecture publique lors de la Commission Permanente du 15 mars 2004.

- Suite à la demande présentée par Monsieur Jacques BARTHELEMY, locataire du lot unique de la chasse communale de Weiterswiller, le Conseil Municipal donne son agrément à la cession d'une partie de 297 ha de la chasse communale au profit de l'Association de Chasse d'Obersoultzbach à 67340 INGWILLER, représentée par son Président M. Jean-Jacques KUMMER, locataire de la chasse communale d'OBERSOULTZBACH. Cette cession a pour but de faciliter l'exploitation de la chasse et de simplifier la définition des limites.

- En vue d'assurer la maintenance réglementaire des équipements sportifs, le Conseil Municipal décide de souscrire un contrat de maintenance ayant pour objet la vérification annuelle des buts de football et de basket-ball, avec l'entreprise ESPACES PAYSAGERS à 67381 LINGOLSHEIM Cedex pour une durée de 3 ans.

- Suite à la proposition du Conseil Presbytéral, le Conseil Municipal décide d'acquérir, de la Paroisse Protestante de Weiterswiller, la parcelle sise à Weiterswiller, lieudit Village, section 02 n°80, superficie 1,64 ares, pour un €uro symbolique.

Mai 2006

- Suite à la présentation par Monsieur le Maire du résultat de l'appel d'offres relatif aux travaux d'aménagement de la RD 7 dans la traverse du village, le Conseil Municipal décide :

△ de retenir l'offre de l'entreprise ADAM TP 6, rue du Tribunal
67330 BOUXWILLER

△ et l'intervention d'un Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé, compte tenu de l'importance du chantier et de l'intervention de plusieurs entreprises que la réalisation des travaux nécessite.

- Le Conseil Municipal fixe le prix des photocopies comme suit :

-  0,15 € par copie format A4
-  0,30 € par copie format A3.

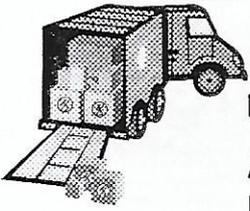
- Ayant fait procéder en mars 2006 à un repérage AMIANTE à l'école (construite en 1958), le constat de repérage amiante conclut à une présence d'amiante dans les dalles de sol des 4 salles de classe. Le Conseil Municipal, suite à la présentation de devis de différentes entreprises par Monsieur le Maire :

- ⊗ décide de désamianter les 4 salles de classe et de confier les travaux à l'entreprise TILAN TRAVAUX 10, rue de la Rochelle 67100 STRASBOURG
- ⊗ décide de procéder au remplacement des dalles des 4 salles de classe et de confier ces travaux à l'entreprise SO.CO.BRI Sàrl 2a Quai du Canal 67700 SAVERNE
- ⊗ et sollicite les subventions au Conseil Général du Bas-Rhin dont peuvent bénéficier ces travaux.

Numéros utiles

Pompiers	18
Gendarmerie	17
SAMU	15
Centre Anti-poisons	03.88.37.37.37
SOS Mains	03.88.67.44.01
Assistante Sociale	03.88.70.45.04
Mairie	03.88.89.47.50
Salle polyvalente	03.88.89.26.36
Location salle polyvalente et salle de Gym	
M. ENGEL Jacky.....	03.88.89.69.81
Location MJC	
M. BIEBER Robert	03.88.89.20.79
Chef de corps des sapeurs-pompiers	
(M. WOELTZ Michel)	03.88.89.54.67

ETAT CIVIL



Nouveaux habitants

Nous souhaitons une cordiale bienvenue aux nouveaux habitants de la commune :

- ANDRES Roland et METZGER Renée au 3, rue des Chèvres
- DERNONCOURT Nicolas et Agnès et leurs enfants Brandon et Mickaël au 57, rue Principale
- DORSCHNER Stéphane et KARCHER Christelle au 1a, rue des Bergers
- PAOLI Brandice et FERNANDEZ Marie-Paule au 53, rue Principale
- LAMBERT Michèle et ses enfants David, James et Michael au 13, rue des Juifs
- KLEINHOFFER Raymond et Ekaterina et leur enfant Sébastien au 10, rue des Bergers
- MOOG Vincent et LANDMANN Virginie et leurs enfants Justine et Etienne au 15, rue des Garçons

Les nouveaux arrivants, il y en a certainement encore, peuvent se faire connaître à la Mairie pour permettre la mise à jour des fichiers concernant la population communale. Nous vous en remercions.

Naissances

- 20/01/2006 Noah fils de HENRY Yannick et Véronique
- 23/01/2006 Angel fils de SCHWEIN Christophe et Carmen
- 26/01/2006 Jeanne fille de MOOG Vincent et LANDMANN Virginie
- 03/03/2006 Paul fils de GABEL Dominique et Alexandra
- 03/04/2006 Robin fils de DURRMEYER Philippe et Joëlle
- 05/04/2006 Alexandre fils de KLEINHOFFER Raymond et Ekaterina



Sincères félicitations aux heureux parents

Grands anniversaires (à partir de 80 ans)



14/05/2006	SCHLICK Madeleine	92 ans
16/05/2006	ERBS Fernand	83 ans
18/05/2006	PFISTER Frédéric	83 ans
23/05/2006	VAN HOECKE Albert	90 ans
30/05/2006	LEININGER Marguerite	82 ans
07/06/2006	ADOLFF Sophie	90 ans
13/06/2006	LOSSEL Charlotte	83 ans
12/07/2006	BECK Eve	82 ans
13/07/2006	DURRMEYER Eric	80 ans
14/07/2006	GANSTER Louise	84 ans
25/07/2006	SCARBOLO Guy	81 ans
26/07/2006	KISTER Monique	80 ans
02/08/2006	ROTH Ernest	81 ans
14/08/2006	ERBS Odile	84 ans
26/08/2006	GRAESBECK Line	83 ans
30/08/2006	HELD Angélique	81 ans
07/09/2006	BIEBER Marthe	89 ans
08/09/2006	DORSCHNER Charlotte	80 ans
11/09/2006	KISTER Marguerite	86 ans
29/09/2006	KISTER Louise	86 ans

Décès

- 18/03/2006 SALUSTRI Dominique à l'âge de 70 ans
- 23/04/2006 WOELTZ Bernard à l'âge de 75 ans
- 21/05/2006 GRUNENWALD Gérard à l'âge de 72 ans



INFOS LOCALES

Mairie

Horaires d'ouverture au public

Mercredi de 10 à 12 heures
Vendredi de 17 à 19 heures (avec permanence Maire ou Adjoints)

Nous vous prions de ne venir que durant les heures d'ouverture au public pour régler vos démarches administratives.

Carte d'identité

A l'approche des vacances, pensez à renouveler votre carte d'identité si celle-ci devait être périmée.

Pour obtenir une nouvelle carte d'identité, faites-en la demande à la mairie en vous munissant des documents suivants :

- 2 photos d'identité de bonne qualité
- un extrait de naissance
- un justificatif de domicile (facture électricité, téléphone... avis d'imposition...)

La durée d'attente est actuellement de 3 à 4 semaines.

Depuis le 18 avril 2006 = PASSEPORT ELECTRONIQUE :

Le nouveau passeport ne sera délivré qu'à titre individuel, quel que soit l'âge du demandeur : ceci implique la suppression de la possibilité d'inscrire un enfant sur le passeport d'un parent.

Adulte : (validité 10 ans)

☞ 2 photos d'identité de format 35 x 45mm, identiques, récentes et parfaitement ressemblantes de face et tête nue, (chez le photographe = nouvelle norme photographique ISO 197945)

☞ un justificatif de domicile récent : avis d'imposition ou de non imposition, facture d'électricité ou de téléphone,

☞ une copie intégrale de l'acte de naissance,

☞ timbre fiscal : 60 € (à se procurer dans un bureau de tabac, ou au centre des impôts).

Enfant : (validité 5 ans)

☞ 2 photos d'identité de format 35 x 45mm, identiques, récentes et parfaitement ressemblantes de face et tête nue, (chez le photographe = nouvelle norme photographique ISO 197945)

☞ un justificatif de qualité de représentant légal ainsi qu'une copie intégrale de son acte de naissance,

- ☞ un justificatif de domicile récent : avis d'imposition ou de non imposition, facture d'électricité ou de téléphone,
- ☞ une copie intégrale de l'acte de naissance du mineur,
- ☞ timbre fiscal : 30 € (à se procurer dans un bureau de tabac ou au centre des impôts).

Quel passeport permet à un ressortissant français de se rendre aux Etats-Unis sans visa ou d'y transiter ?

Depuis le 26 octobre 2005, les conditions d'entrée ou de transit sur le territoire des Etats-Unis ont changé. Les ressortissants français bénéficient de l'exemption de visa sous réserve de détenir :

↳ soit un passeport lisible en machine modèle DELPHINE délivré avant le 26 octobre 2005 et individuel (même pour un enfant, car l'inscription des enfants sur le passeport de l'un des parents n'est pas acceptée par les USA). Le modèle DELPHINE a une couverture brune avec 36 pages numérotées et comporte deux lignes de caractères en bas de la page 2 (caractères noirs sur fond blanc comme pour les cartes d'identité).

↳ soit un passeport électronique.

Dans tous les autres cas (passeport à couverture brune ne comportant pas 36 pages numérotées ; passeport à couverture brune mais postérieur au 26 octobre 2005) : vous avez besoin d'un visa.

JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

<p>Vous allez avoir 16 ans N'oubliez pas de vous faire recenser à la mairie de votre domicile</p>

CETTE DEMARCHE EST OBLIGATOIRE ET VOUS DONNE DES DROITS

Dès vos 16 ans, présentez vous à la mairie de votre domicile muni de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents : Une attestation de recensement vous sera délivrée ; elle est exigée pour passer vos examens et concours et pour effectuer votre journée d'appel de préparation à la Défense.

Cette journée appelée «JAPD» est obligatoire pour les garçons et les filles et vous permettra d'être en règle vis à vis du service national et de vos futures démarches administratives.

Le recensement vous permettra d'être inscrit automatiquement par la mairie sur les listes électorales.

Alors n'attendez pas !

Cette démarche sera nécessaire et facilitera votre inscription aux examens scolaires et au permis de conduire.

Vous avez plus de 16 ans et vous n'êtes pas recensé : présentez vous le plus tôt possible à la mairie pour être régularisé, votre inscription sera prise en compte.

Pour toutes questions vous pouvez contacter :

Votre mairie

ou

*le Bureau du service national de Strasbourg
42 rue Lauth - BP1036- 67071 STRASBOURG Cedex
tel: 03 90 23 37 52 - Fax:03 90 23 37 09
E-mel: bsn-str@dsn.sga.defense.gouv.fr
Site Internet www.defense.gouv.fr*

Arrêté municipal

Nuisances sonores

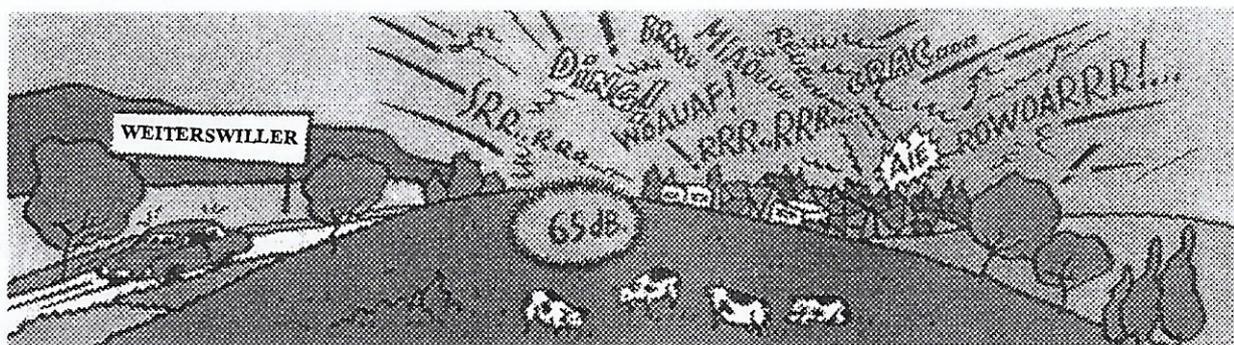
Un arrêté municipal relatif à la lutte contre les bruits de voisinage a été pris le 12 mai 1998 dans le but d'améliorer la qualité des relations de voisinage. Il concerne tous les résidents du village, permanents ou temporaires.

Il stipule notamment à l'article 4 : *les activités de loisirs (bricolage, jardinage) exercées par les particuliers à l'aide d'outils, d'appareils ou d'instruments tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné et ne pourront être pratiquées que les jours et horaires suivants :*

Lundi à vendredi de 7h à 20h

Samedi de 7h à 19h

A l'exception des jours fériés.



Sources : CRAMAM / CRES

Déjections canines

Enfin, pour la propreté des rues
propriétaires à ramasser les
compagnons à quatre pattes
des zones habitées.



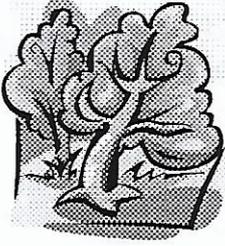
de notre village, nous invitons les
excréments laissés par leurs
ou de les promener en dehors

Nous rappelons également qu'il est
sur la voie publique.

interdit de laisser divaguer les chiens

Dans tous les cas, faites prévaloir les règles de bon sens et de
convivialité afin de préserver une qualité de vie acceptable pour
chacun.

Déchetterie d'Ingwiller :



*Lundi et samedi de 9h00-12h00 et 13h00-18h00
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h00-18h00*



**Dans le souci du respect de l'environnement
ne jetez pas vos déchets dans la nature !**



Bibliothèque

Horaires d'ouverture

Les mardis de 20h à 21h, les mercredis pairs de 14h à 15h.
En juillet et août, la bibliothèque n'ouvrira que les mardis soirs.

La bibliothèque de Weiterswiller cherche un ou une bénévole disponible les mercredis pairs de 14H à 15H, afin de continuer à garantir cette permanence. Si vous désirez avoir une activité en équipe, une formation de bibliothécaire ou tout simplement rencontrer des personnes du village, n'hésitez pas à nous rejoindre.

Pour tout renseignement, venez nous rencontrer lors d'une permanence ou téléphonez à Martine Schildknecht 03 88 89 47 59.

À bientôt et bonne lecture, toute l'équipe du Point lecture

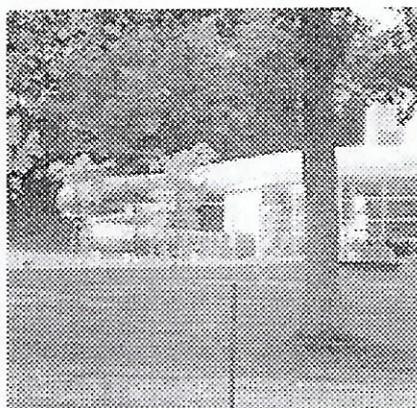
FLEURISSEMENT



Avec l'arrivée de la belle saison, nous voulons encourager tous les habitants à poursuivre l'effort des années précédentes pour embellir notre village en fleurissant leur maison. La commune permet, aux habitants qui le souhaitent, de participer au concours 2006 des villes, villages et maisons fleuris. Signalez-vous en Mairie si vous voulez être candidat.



Piscines



Cet été, n'hésitez pas à vous rendre à l'une des piscines du pays de Hanau pour vous rafraîchir et vous détendre, seul ou en famille : elles vous accueilleront à « bassins ouverts ».

Hanautic

Rue de Babenhausen - 67330 BOUXWILLER

Tél. : 03.88.71.38.38 - Fax. : 03.88.71.38.34

E-mail : hanautic@pays-de-hanau.com

Horaires d'ouvertures pour l'été :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h00							
10h00							
11h00							
12h00							
13h00							
14h00							
15h00							
16h00							
17h00							
18h00							
19h00							
20h00							
21h00							

Piscine d'Ingwiller

Adresse :

Route de Rothbach

67340 INGWILLER

Tél. : 03.88.89.40.24

Renseignements : MAIRIE d'INGWILLER tél. 03.88.89.47.20

Piscine de plein-air chauffée

Ouverte de fin mai à début septembre de 10h à 20h.

CONCOURS



-12-

Ecole

Les enfants du RPI se sont illustrés en participant au concours organisé par l'Office du Tourisme du Pays de Hanau dans le cadre de l'Opération « Après l'hiver l'envers ». Il s'agissait de réaliser en travail collectif un ou plusieurs poissons les



plus
bizarre

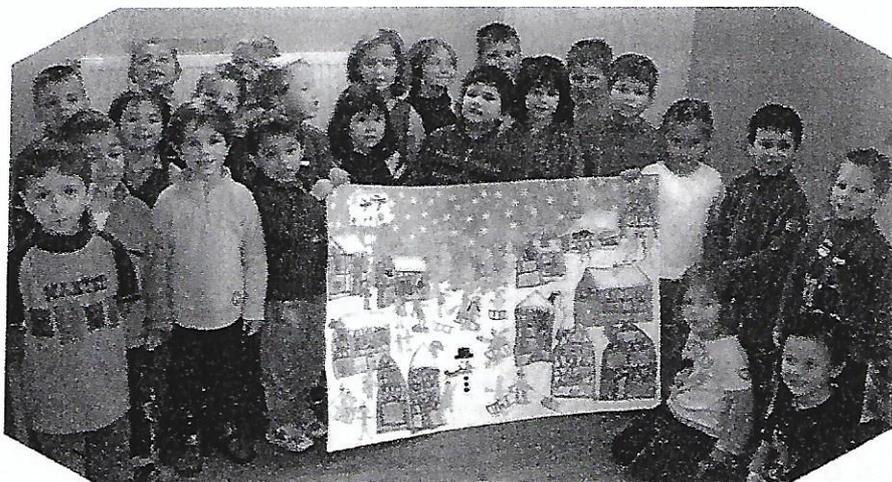
possibles et de les présenter lors d'un défilé le vendredi 31 mars à Ingwiller. La classe maternelle de Weinbourg a obtenu le 1^{er} prix des classes maternelles avec un bon d'achat de 150,- €, la classe CE1 de Weinbourg



bien
parmi
et a eu un
de 30,- €, et

s'est
classé
le cycle 2
bon d'achat
la classe CE2
d'Obersultzbach

le 1^{er} prix ex-aequo avec une autre classe dans le cycle 3 et un bon d'achat de 150,- €. Les bons d'achat sont à faire valoir à Bouxwiller dans la « Librairie - Papeterie Lilebule »



La classe maternelle de Weinbourg a également été lauréate lors du concours de dessin organisé dans le cadre « E friehjohr fuer unsri Sproch » en illustrant un chant de Jean-Marie FRIEDRICH « De Winter ». La classe est invitée à interpréter, en alsacien, le chant à l'Ecomusée d'Ungersheim le jeudi 8 juin, transport et entrées étant offerts.

Félicitations à tous les enfants pour leurs réalisations !

POUR LA PETITE HISTOIRE...

L'histoire de "la porte qui doit être ouverte ou fermée"

Tous les habitants du village connaissent la porte murée du côté nord de l'église historique. À l'extérieur, on voit un encadrement gothique en grès rose dépassant le crépi. À l'intérieur, en ouvrant la lourde porte, on se trouve devant un mur de briques. Pourquoi cette porte est-elle murée ?

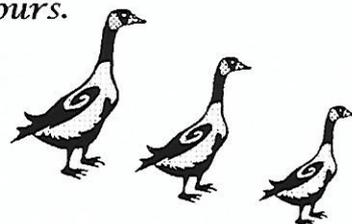
La tradition orale, par une histoire amusante, nous livrait bien une clé de l'énigme. Mais ne serait-ce pas simplement une histoire drôle comme on en raconte de temps en temps ou bien les événements se sont-ils réellement passés ainsi ? Depuis que nous avons trouvé, consigné par écrit le même récit dans la brochure : "Zur evang.-luth. Kirchengeschichte Elsass-Lothringens" publié en 1915 à Strasbourg, la vérité historique semble avérée.

Voilà donc l'histoire. Le pasteur, assez âgé de l'époque, invite son neveu, jeune pasteur en Allemagne, en le priant de prononcer le sermon pendant le culte du dimanche. Le prêche bien préparé, confiant en son savoir et en sa jeunesse, le neveu monte en chaire. Tout se passe bien, quand il se rend compte au bout de dix minutes que l'attention des auditeurs se relâche et que, bientôt, certains d'entre eux se mettent à rire. Il cherche du regard sa tante, l'épouse du pasteur, et constate horrifié qu'elle aussi ne parvient pas à réfréner son hilarité. L'assurance juvénile du jeune prédicateur prend un coup tel qu'illico il stoppe son sermon, descend de la chaire pour aller se plaindre auprès de son oncle. Le vieil homme n'a pas beaucoup de peine à expliquer à son neveu que ce n'est pas le contenu de son prêche qui a provoqué l'hilarité des paroissiens mais quelques oies qui se promenaient entre les bancs de l'église. La porte était restée légèrement entr'ouverte et quelques oies en avaient profité pour se glisser parmi les paroissiens.

Pour éviter que pareil scandale ne se reproduise à l'avenir, le pasteur a fait murer la porte. Depuis lors, plus jamais aucune oie n'est venue écouter un sermon. Nous n'avons pas trouvé assez d'éléments concordants pour pouvoir dater l'événement d'une façon précise mais nous ne prenons pas beaucoup de risques de nous tromper en le situant vers la fin du XIXe siècle. Certaines personnes âgées du village, se remémorant les conversations de leurs grands parents, peuvent encore citer le nom des propriétaires des volatiles incriminés.

Depuis plus d'un siècle, la législation a évolué. Pour satisfaire à celle concernant la sécurité des bâtiments accueillant du public, il faut maintenant rouvrir la porte comme éventuelle issue de secours.

L'Association des Amis de l'Eglise Historique de Weiterswiller



La leptospirose

La leptospirose est une maladie animale transmissible à l'homme. Elle sévit dans le monde entier particulièrement en Asie, en Amérique latine et en Afrique. La leptospirose est aussi présente en Europe, notamment en France. Cette maladie infectieuse est provoquée par une bactérie, du genre *Leptospira* qui vit essentiellement parmi les rongeurs mais aussi dans les zones où il y a de l'humidité et de l'eau. La transmission se fait surtout par contact avec les milieux souillés par les animaux infectés.

La leptospirose est reconnue comme maladie professionnelle chez des travailleurs exécutant de façon habituelle certains travaux et qui doivent bénéficier d'une vaccination systématique. C'est le cas notamment du personnel de traitement des eaux usées, des personnes travaillant dans les abattoirs, des pisciculteurs, des pêcheurs. Et il ne faut pas oublier les personnes pratiquant des activités de loisirs qui contractent de plus en plus souvent la leptospirose. Cette dernière catégorie est en effet responsable de 75 % des 1000 cas déclarés en 1996.



Epidémiologie : En 2000, le nombre de personnes atteintes de leptospirose en France était de 534. Par rapport aux années précédentes, ce chiffre est en baisse, à la fois en métropole et dans les régions d'outre mer. L'endémie prédomine en général au second semestre c'est à dire à la période estivo-automnale.



Contamination : Les animaux, en particulier les rongeurs, constituent le réservoir bactérien. Ces animaux rejettent les bactéries *Leptospira* dans le milieu extérieur par leurs urines. L'homme se contamine le plus souvent par contact cutané ou muqueux avec la bactérie, au niveau d'une plaie ou au contact d'une peau "macérée" par une immersion longue dans une eau infectée. Le germe n'est généralement pas présent dans la salive et les morsures ne jouent pas un rôle direct dans la contamination de l'homme (elles sont cependant à l'origine de plaies pouvant offrir une porte d'entrée à la bactérie). Par la suite, les bactéries passent dans le sang où elles se multiplient puis gagnent la rate, le foie, le cerveau et d'autres organes. Les lésions les plus précoces sont les lésions des endothéliums vasculaires.

? Symptômes : La période d'incubation de la maladie est d'environ 15 jours. Les premiers symptômes associent fièvre, frissons, douleurs musculaires et forts maux de tête. En quelques jours les signes évoluent avec des atteintes viscérale, hépatique, rénale voir une méningite hémorragique. Actuellement, la mortalité est de 2 à 5 %. Si l'un des signes apparaît quelques jours après une activité à risque, il faut consulter rapidement un médecin, en lui signalant l'activité à risque pratiquée.



Diagnostic : Le diagnostic est difficile si on n'évoque pas la notion de risque c'est à dire si on ne signale pas au médecin l'activité à risque pratiquée. Il passe par la recherche de germes donc par l'isolement de la leptospire dans le sang (hémoculture) au cours des cinq à sept premiers jours, dans le Liquide-Céphalo-Rachidien, dans les urines à partir du 12^{ème} jour. On peut également faire un examen sérologique qui correspond à la recherche d'anticorps.



prévention individuelle : l'hygiène

Elle repose sur l'information des personnes à risque, la lutte contre les rongeurs, l'assainissement des berges des cours d'eau, le contrôle des eaux de baignade, le nettoyage des locaux infectés et des règles générales d'hygiène surtout dans les professions exposées à la maladie. Ces règles passent par le lavage systématique des mains (le port des gants est recommandé), éviter de manger ou boire dans l'animalerie, changer quotidiennement de tenue de travail, éviter de manipuler de l'eau douce, même limpide, à mains nues. La lutte contre l'infection des animaux domestiques permet également d'éviter la contamination de l'homme.



prévention médicale : vaccination

La vaccination n'est malheureusement efficace que contre un seul type de leptospire, celui responsable de la leptospirose ictérohémorragique. La vaccination ne protège donc pas contre les autres formes de leptospiroses. Le traitement est avant tout symptomatique, l'antibiothérapie (pénicilline G, amoxicilline) n'étant utile que si elle est débutée précocement. Cette dernière évite d'éventuelles complications mais ne modifie guère l'évolution.

Informations trouvées sur le site : www.caducee.net/DossierSpecialises/infection/leptospirose.asp

ON CHANTE À LA MJC...

Les chorales de la MJC de Weiterswiller ont donné leur concert de printemps dans le cadre de la Saison Musicale au Pays de Hanau à Obersoultzbach dans l'église protestante. Devant une assistance



nombreuse, la chorale des enfants, « Les Jeunes chanteurs de Weiterswiller » et la chorale senior, « Au Grès des Chœurs » ont interprété avec une grande maîtrise un répertoire de chants très variés.

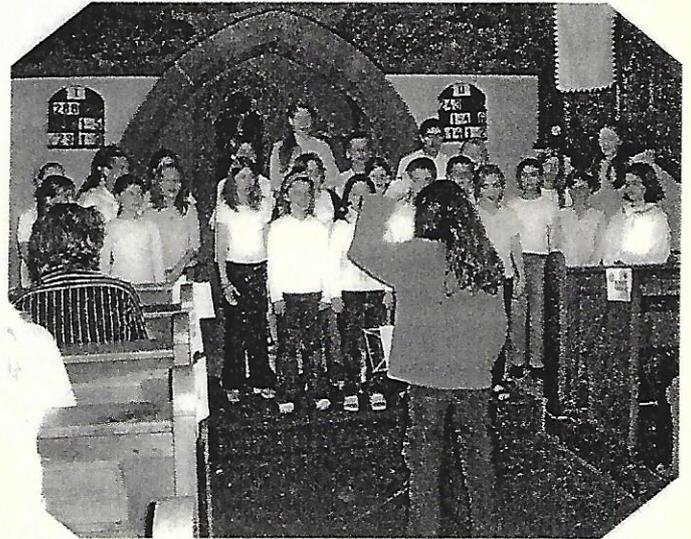
Les Jeunes Chanteurs étaient dirigés successivement par Gaston ARNOLD, André ACKERMANN, Virginie WOLF et Pauline DEL pour une première très réussie.

La chorale Au Grès des Chœurs était dirigée et accompagnée au piano par Freddy SCHERER.



A l'issue du concert, le verre de l'amitié était offert par la MJC dans la salle polyvalente d'Obersoultzbach. Merci à la municipalité et la paroisse protestante pour les locaux mis gracieusement à notre disposition.

Par ailleurs, Les Jeunes Chanteurs de Weiterswiller se sont illustrés lors du concours départemental de chant scolaire au Palais des Fêtes de Strasbourg le mercredi 17 mai 2006 en obtenant le 1er prix des écoles élémentaires avec la mention très bien, le prix spécial d'encouragement, avec un chèque de 80,- € et un T-shirt Approchants pour chaque choriste, et le deuxième prix toutes catégories confondues (élémentaire et collège).



...ET ON JOUE AUX BOULES

avec la SECTION BOULISTE LES « COUCOUS »

Les rencontres de pétanque ont repris fin mars-début avril et ont lieu tous les samedis à partir de 15h00 sur le terrain près de la salle polyvalente.

AVIS AUX AMATEURS. Pour tout renseignement, contactez M.KUNTZ Freddy au 03 88 89 20 00

Samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 juin : KUCKUCK'S MESSTI

par le **Groupement Sportif et Culturel**

Mardi 17 juin : Fête de la musique par la **MJC** à la salle polyvalente

Dimanche 25 juin : Tournoi sixte de football par l'**Association Sportive Weiterswiller**

Dimanche 8 juillet : Fête des **Sapeurs-Pompiers** et Feu d'artifice

Samedi 5 & dimanche 6 août : Tournoi de basket par le **Basket-Club St Michel**

Mardi 15 août : 17^{ème} marche populaire IVV par l'**Association Sportive Weiterswiller**

Dimanche 27 août : Brocante par l'**Association des Amis de l'Orgue Rohrer**

Samedi 14 octobre : Soirée Couscous par l'**Association Sportive Weiterswiller**

Dimanche 29 octobre : Jumelage Weiterswiller—Weitersweiler par la **municipalité**

Samedi 25 novembre : Fête de la Sainte Barbe par les **Sapeurs-Pompiers**

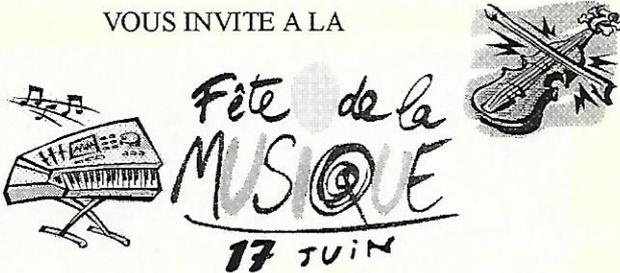
Dimanche 3 décembre : Marché de Noël par la **MJC**

Samedi 16 décembre : Fête de Noël des Aînés par la **municipalité**



MJC WEITERSWILLER

VOUS INVITE A LA



Cette fête n'a rien à voir avec le traditionnel « Musickfescht », où ne sont conviés sur scène que les harmonies municipales et autres artistes. C'est pourquoi, j'invite toute la population de notre village à participer musicalement à cette fête. Toutes les propositions seront les bienvenues. Ce sera notre « FAITES DE LA MUSIQUE ».

Pour les autres, venez écouter et apprécier !



le samedi 17 juin 2006 à
19h à la salle polyvalente



Je vous donne rendez-vous

Toute la population est conviée à partager cette soirée musicale.

Musicalement vôtre,

Freddy SCHERER



BUFFET - BUVETTE

L'Association des Amis de l'Orgue Rohrer
et de l'Eglise Saint-Michel de Weiterswiller

vous invite à tenir **un stand**

le **dimanche 27 août 2005**

au

MARCHE AUX PUCES

de **WEITERSWILLER**

Information auprès de

Mme Germaine **HAMM**

Tél. 03.88.89.46.07

Directeur de publication : Raymond KISTER

Comité de rédaction :

Jean-Pierre HAMM / Christophe MAGNUS / Thierry
WEINLING / Daniel WEISS

Imprimé par nos soins.

Dépôt légal et numéro ISSN en cours.